



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 septembre 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 13 septembre 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 16), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 5), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 5), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter et jusqu'à la question n° 38), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 5), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 16), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 16), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 16), M. Philippe GONON (à compter de la question n° 15), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à et à compter de la question n° 38), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 39), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 15 incluse), M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 14 incluse).

Procurations de vote :

M. Gueric CHALNOT à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Myriam EL-YASSA à M. Abdel GHEZALI, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 39), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 15 incluse).

OBJET : 51 - Rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation - Validation du Projet Scientifique et Culturel - Lancement de la consultation, signature des marchés et demandes de subventions

Rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation
Validation du Projet Scientifique et Culturel
Lancement de la consultation, signature des marchés et
demandes de subventions

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 5	12/09/2018	Favorable unanime (1 abstention)
Commission n° 6	11/09/2018	Favorable unanime

La rénovation d'un musée est l'occasion d'interroger l'action, les missions, les moyens de l'institution. Cette phase de bilan -qui est tout autant un exercice de prospective- se formalise au travers d'un projet scientifique et culturel qui doit faire l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal. Cette adoption est l'occasion pour la collectivité d'acter le lancement de l'opération de rénovation du Musée de la Résistance et de la Déportation.

I - Projet Scientifique et Culturel

Le Projet Scientifique et Culturel du musée a pour objectif, à partir du bilan de l'activité de l'établissement, de dresser les contours de son avenir et de préciser les moyens qui seront nécessaires pour sa mise en œuvre.

Il concerne *l'équipe du musée*, en inscrivant sa rédaction dans une démarche participative et intergénérationnelle, en projetant l'établissement dans une perspective d'avenir, et en donnant du sens à son action quotidienne ; *la collectivité*, en intégrant le musée dans le cadre plus global de son action territoriale (politique culturelle, action sociale, éducation et recherche, rayonnement national et international, etc.) ; *l'État*, qui veille à la cohérence nationale de la politique culturelle, et dont la validation du PSC est un préalable à son engagement financier.

1 - Contexte

Plus de 70 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, rares sont ceux qui peuvent témoigner encore de cette période. Son souvenir pourtant, subsiste encore, enraciné dans l'espace public comme dans les imaginaires politiques, et plus largement, culturels.

L'actualité nous montre quotidiennement une situation géopolitique mondiale tendue. Les clivages et les extrémismes que l'on croyait d'un autre temps sont toujours présents. Le négationnisme trouve d'ailleurs par le biais des outils numériques un nouvel espace d'essor et de diffusion, espace qui voit aussi les idées homophobes, racistes et antisémites se répandre.

Sous sa forme actuelle et dans ce contexte, le Musée de la Résistance et de la Déportation n'est plus armé pour répondre à ces enjeux, aux attentes de la société, **sa rénovation est dès lors un geste fort** marquant l'attachement de la collectivité à la transmission de l'Histoire et sa volonté d'œuvrer à l'éducation de tous à travers la mise en valeur du patrimoine dont elle a la charge.

Toute la réflexion s'est ainsi articulée autour d'une interrogation : quel rôle, quelle place pour un tel musée dans la société contemporaine ?

2 - Un musée d'histoire, outil citoyen

A cette question, une réponse simple, le Musée de la Résistance et de la Déportation est un musée d'histoire, et sera un outil citoyen en proposant :

➤ des espaces renouvelés pour un musée dynamique :

La rénovation permettra, tout en conservant les bureaux et réserves dans les locaux actuels, de diversifier les espaces dévolus au public : accueil agrandi et repensé, exposition permanente raccourcie et plus accessible, nouveaux espaces d'expositions temporaires, espaces de médiation, donnant ainsi au musée les moyens nécessaires pour mieux accueillir, transmettre, et renouveler l'intérêt des visiteurs.

➤ Un discours accessible à tous : que serait l'Histoire sans transmission ?

L'accueil des publics sera naturellement au cœur des objectifs du musée. L'offre à destination du public scolaire sera développée, tandis que les espaces de médiation permettront de mieux l'accueillir. Les visiteurs individuels pourront profiter d'une offre diversifiée, associant à la traditionnelle exposition permanente un cycle d'expositions temporaires ainsi qu'une programmation culturelle. Grâce au développement d'outils spécifiques (appli, documents de médiation multilingues, etc.), le musée sera accessible aux visiteurs étrangers.

➤ un établissement ancré dans son territoire :

Par son discours, ses collections et son expertise, le musée s'inscrira davantage dans son environnement : il est d'ailleurs le seul établissement de cette importance au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Avec le développement d'une programmation culturelle, des synergies et des partenariats avec d'autres services de la ville, avec la mise en place d'un programme de manifestations hors les murs, il visera à rapprocher le patrimoine des citoyens et œuvrera à la démocratisation de la culture.

➤ un état d'esprit

À travers la rénovation de ses espaces, le développement de l'offre à destination des publics et l'ancrage territorial, le musée veut incarner un état d'esprit, celui du questionnement et de l'esprit critique. Ces deux compétences, le musée se donne pour mission de les diffuser largement auprès de ses visiteurs, car elles sont indispensables au bon exercice de la citoyenneté.

Adossé aux valeurs de l'UNESCO, le musée deviendra un outil, au service de la collectivité, pour « *construire la paix dans l'esprit des femmes et des hommes* ».

3 - Des moyens humains et financiers adaptés

La rénovation du musée devra toutefois s'accompagner d'une hausse de son budget de fonctionnement, le projet prévoyant de nouveaux espaces et surtout de nouveaux services aux habitants, comme des expositions temporaires et des actions culturelles (médiation, hors les murs, partenariats culturels...). L'estimation de ces besoins sera affinée dès le 2^{ème} semestre 2018, dans une optique d'optimisation.

A ce jour, l'augmentation du budget de fonctionnement annuel du musée est estimée à 150 000 € en 2022.

II - Lancement des travaux

Une étude de programmation a été confiée à l'agence Viaculture en 2016, actuellement Syllab, avec pour objectif de réaliser la programmation de la rénovation du musée.

Les besoins définis par l'équipe du musée et de la Citadelle ont été regroupés en 5 objectifs :

- Redéployer l'accueil ;
- Réorganiser les activités de diffusion et de ressources ;
- Réorganiser les espaces d'exposition permanente ;
- Réorganiser les réserves ;
- Réaménager les locaux de l'administration et gestion.

Le scénario retenu respecte toutes les fonctionnalités du musée actuel (exposition permanente, centre de ressources, bureaux, réserves) en introduisant des espaces de médiation et d'expositions temporaires. Par ailleurs, l'utilisation du volume des combles peut être maintenu pour les espaces de réserves qui à ce jour sont suffisants pour abriter les collections du musée. Ce scénario semble le plus adapté.

III - Coût et financement

Le coût total et estimatif à ce jour de l'opération est estimé à 4 185 000 € HT, soit 5 022 000 € TTC, et se décompose de la manière suivante :

- Travaux bâtiment :	2 200 000 € HT
- Travaux muséographie :	920 000 € HT
- Etudes :	530 000 € HT
- Equipements (mobilier, informatique...) :	136 000 € HT
- divers (publication, assurances, aléas...) :	399 000 € HT

Les dépenses seront prélevées sur la ligne 23.324.2313.0013014A.33000.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles)	837 000 €
- Etat (FNADT)	416 667 €
- Etat (Ministère de la Défense)	500 000 €
- Région Bourgogne-Franche-Comté	837 000 €
- Département du Doubs	418 500 €
- Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	254 000 €
- Ville de Besançon	<u>921 833 €</u>
TOTAL HT	4 185 000 €
TVA à charge de la Ville de Besançon	<u>837 000 €</u>
TOTAL TTC	5 022 000 €

Des mécénats seront également recherchés.

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Une inauguration est prévue en 2022.

IV - Procédure

Dans ce cadre, il convient de lancer une consultation pour recruter un maître d'œuvre en charge des études de conception et du suivi de travaux. Conformément à l'article 25-II-3 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, il est proposé d'engager une procédure concurrentielle avec négociation qui est permise en raison de la présence de prestations de conception dans le marché. Cette procédure restreinte permet la négociation sur la grande majorité des éléments du cahier des charges.

A l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le Projet Scientifique et Culturel du Musée de la Résistance et de la Déportation (voir annexe),

- d'approuver le programme de travaux et le montant prévisionnel de l'opération,

- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer le ou les marchés à intervenir ainsi que tous les documents relatifs à leur exécution,

- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles, FNADT et Ministère de la Défense), de la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Doubs, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de potentiels mécènes et de tout autre partenaire, et de signer les éventuelles conventions à intervenir avec les partenaires.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 04 OCT. 2018



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0